



JOUY

# A l'Eure de Jouy

Chers amis de Jouy,

Récemment, en entrant dans notre mairie, mon regard s'est porté sur les mots inscrits à son fronton, si chers à notre démocratie.

Des images me sont revenues : celle du Général de Gaulle lors de sa mémorable conférence de presse le 19 mai 1958 où il houspillait les journalistes par ces mots : « *Ai-je un jour intenté aux libertés fondamentales ? Pourquoi voulez-vous qu'à 67 ans, je commence une carrière de dictateur ?* » ; celle de Martin Luther King, scandant sa célèbre incantation, le 28 août 1963 à Washington : « *I have a dream this night* » ; celle des larmes de Simone Weil, le 26 novembre 1974, défendant à la tribune de l'Assemblée Nationale sa loi en faveur des femmes ; celle du Président Mitterrand et du Chancelier Kohl, unissant leurs mains devant le Fort de Douaumont, le 22 septembre 1984.

Me retournant vers la place de notre village, une autre image m'apparut : celle des 300 joviens réunis, il y a tout juste un an, pour dire non à la barbarie et à l'intolérance après les attentats contre "Charlie Hebdo". C'est alors que toutes ces images d'espoir se sont brutalement effacées pour faire place à celles inlassablement diffusées sur les médias depuis le 13 novembre dernier, où l'on voyait sortir les survivants du Bataclan. L'horreur absolue...

C'est pourquoi, je décidais de ne me concentrer que sur la devise de notre République : « Liberté, Egalité, Fraternité », que je fais mienne comme citoyen, comme élu et comme magistrat.

Je ne veux garder à l'esprit que ces valeurs, la liberté de penser, d'écrire, de dessiner, de disposer de son corps et de son esprit, de lutter contre les inégalités, d'admettre les différences, de tolérer les autres religions sans céder ni au communautarisme ni au populisme. Je veux croire en l'homme à la façon de Rousseau, penser que la raison l'emportera toujours sur la bêtise. J'espère, comme beaucoup, l'union nationale dont Jaurès et Clémenceau ont été les ardents défenseurs, face au péril qui menaçait notre patrie!

Je réaffirme, avec toujours plus de conviction, l'impérieuse nécessité de préserver le principe de laïcité, creuset de toutes nos libertés, de notre égalité en droit et de notre fraternité. La laïcité est le fondement des valeurs républicaines que le triptyque de nos mairies rappelle à chaque citoyen de ce pays ; elle est surtout la garante de leur mise en oeuvre.

La déchéance de nationalité, qui atteindrait les seuls binationaux et nécessiterait une révision de notre constitution, n'est que de la poudre aux yeux : l'arsenal législatif actuel est suffisant - lisons les articles 25 et 25-1 du Code civil - et elle n'aura aucune implication pratique sur la sécurité des Français. Elle ne servira même pas d'épouvantail pour les terroristes, assassins en puissance, encore moins au regard de la convention de l'ONU de 1961, de la convention sur les apatrides de 1954 et de la jurisprudence à venir de la Cour de Strasbourg à l'occasion de recours que ne manqueront pas d'intenter les futurs Français déchus. Et je ne fais pas mention du regard soucieux que portera, sur ce dispositif, le Conseil constitutionnel... Et en quoi la déchéance de quelques-uns pourrait-elle renforcer la Nation ? Ne serait-il pas plus judicieux de rappeler et préserver les valeurs qui la portent ?

Ces vœux pourraient paraître trop graves, décalés, loin des préoccupations de notre charmante commune. A mes yeux, elles ne le sont pas. C'est par la gestion du quotidien, à la lumière de ces valeurs, que se préserve le bien-être et la paix sociale. Nous sommes tous concernés.

A notre humble niveau, mon équipe et moi-même tentons de résoudre la parfois difficile équation, de satisfaire les intérêts particuliers en préservant l'intérêt général. Notre village a vu cette année l'aménagement de la dernière tranche du centre-bourg, la sécurité y est encore renforcée pour les piétons. Les résultats du recensement en cours fin janvier nous renseigneront sur l'état de notre population. Prochainement, la vente des 15 parcelles à construire et le chantier des petits immeubles collectifs débiteront à la Dalonne. Jouy verra ainsi sa population ostensiblement augmenter et de nouveaux enfants fréquenter notre école.

C'est justement à eux que je pense aujourd'hui, en espérant que le monde que nous leur laisserons demain s'emplira de promesses !

Mes chers amis de Jouy, je vous souhaite une très bonne année à vous et à ceux qui vous sont chers.

Christian PAUL-LOUBIERE, votre maire.

Joyeuse  
Année  
2017



La troisième édition du marché de Noël de l'APE de Jouy s'est déroulée dimanche 11 décembre 2016, de 10 heures à 18 heures, au Moulin de Lambouray. L'association avait mis tout en œuvre pour que ce dimanche soit un avant-gout de Noël pour petits et grands.

Encore plus de magie, de féerie et de gourmandises attendaient nos visiteurs en ce lieu de charme pour un Noël enchanté.

Une quarantaine d'exposants de qualité (artisans, créateurs, producteurs et stands gourmands) avaient pris place au petit matin. Cadeaux de Noël de dernière minute, envie de faire plaisir ou de se faire plaisir, envie de découvrir des produits de qualité : autant de raisons d'être venu découvrir ce marché de Noël. De nombreux visiteurs nous ont fait le plaisir de venir au Moulin afin de découvrir les différents artisans présents sur place.

Nous pouvions y trouver : un portraitiste, du miel, des saucissons, du fromage ou du jambon du Cantal, des chocolats, du champagne, des confitures, du jus de pomme, de l'huile de chanvre, de l'huile de colza ; des bijoux, des accessoires en tissus, des créations de broderie, des écharpes et snoods, des sacs à main, un



Le Père Noël est venu nous rendre visite. Il est arrivé au moulin en calèche et a permis aux enfants de l'emprunter pour faire une ballade. En récompense, les enfants ont offert des carottes aux poneys. Les chants de Noël ont résonné tout au long de cette journée apportant la bonne humeur et magie. Le moulin a refermé ses portes en début de soirée

Evelyne SEIGNEURY

## Marché de Noël

maitre-verrier, des tableaux, produits de beauté, des massages, des cartes 3D, des accessoires de loisirs créatifs, des trousseaux en cuir...

La Roulotte du Terroir proposait de délicieux hamburgers ou bagels sur le thème de Noël lors du temps de midi. L'APE s'affairait à préparer crêpes chocolatées ou à la confiture qui ont su ravir les papilles, accompagnées de vin chaud aux mille et une épices.



Près du sapin orné de ses boules rouges, blanches et guirlandes étincelantes, se trouvait l'animation pour les lutins avec possibilité de se transformer en bonhomme de neige, renne, ou fée de Noël à l'aide de quelques coups de pinceaux et de paillettes, et de réaliser un coloriage de Noël.



## Une passerelle pour l'aide à la personne

Un service inédit d'aide à la personne se met petit à petit en place à la mairie de Jouy. En juin 2015, deux élues de la commune, Corinne Côme, adjointe aux Affaires sociales, et Monique Gauthier, conseillère municipale, s'interrogent sur la nécessité de proposer une passerelle entre les habitants de Jouy et des environs et les personnes référentes qui pourraient proposer leurs services.

### Etablir une relation de confiance

Les demandeurs, souvent des personnes âgées, hésitent à faire appel à une association pour bénéficier d'une aide à la personne. Monique précise : « Je fais partie du club du troisième âge de la commune et mes amis m'expliquent qu'avec une association, bien souvent les solutions ne correspondent à leurs attentes ». Autre problème récurrent : « Ce n'est pas toujours la même aide-ménagère qui leur est envoyée et la relation de confiance a du mal à se créer ».

Corinne Côme connaît bien ce problème pour avoir été en contact pendant de nombreuses années, dans son milieu professionnel, avec des personnes pour lesquelles la confiance était la base de tout soin.



Monique Gauthier et Corinne Côme étudient chaque cas avec attention

### Créer un fichier en ciblant les demandes

C'est pourquoi elles décident de créer « une passerelle » entre les demandeurs et les référentes.

La première étape - et peut-être la plus délicate - a été de recruter des aides-ménagères disponibles plusieurs heures par semaine. C'est Monique qui s'en est chargée avec énergie. Elle a reçu personnellement toutes les postulantes et un choix judicieux s'est fait en fonction de leurs références et de leurs compétences. Cinq personnes ont ainsi été recrutées.

Dès lors, un fichier a été créé avec les services proposés : ménage, courses, linge, toilettes et autres (compagnie...).

Le principe est simple : lorsqu'une personne a besoin d'un de ces services, elle doit se présenter à l'accueil de la Mairie de Jouy. Sa demande est transmise rapidement par mail à Monique Gauthier qui téléphone pour une prise de rendez-vous à domicile. Elle peut ainsi estimer les besoins et évaluer le temps nécessaire.

Dans le fichier d'aide-ménagères à sa disposition, elle propose alors la personne qui conviendra le mieux, la présente au demandeur qui, s'il le souhaite, pourra bénéficier de ses services autant de fois qu'il en aura besoin.

L'aide-ménagère est employée pour deux heures minimum et rétribuée selon une méthode proche des anciens chèques Emploi Service. Là encore, Monique peut négocier la rémunération selon les services demandés.

Ces derniers sont accessibles à tous les âges, pour tous les besoins. Si Monique se rend compte d'un problème financier, c'est Corinne Côme qui intervient et qui oriente cette personne vers une demande d'aide financière à l'APA.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous, chaque cas est étudié avec attention et des solutions adaptées peuvent vous être proposées dans les plus brefs délais.

Accueil Mairie de Jouy - Place du Village  
Tél. 02.37.18.05.85 - [www.jouy28.com](http://www.jouy28.com)  
Horaires : 9 h 30 - 11 h 45 du lundi au samedi sauf le jeudi

## Carnet deuil : Jean-Claude Ameline nous a quitté...

L'homme était d'un naturel discret, peu bavard sur les choses du quotidien pour qui le connaissait peu. Pourtant, dès qu'on l'interrogeait sur l'une des nombreuses pièces du musée - il conviendrait de dire de son musée, il s'y est investi pendant 23 années ! - son oeil pétillait et il devenait prolixe.

Jean-Claude Ameline nous a quitté à l'âge de 78 ans, c'était un passionné de notre histoire locale, il en connaissait les moindres détails. Les expositions thématiques qu'il organisait chaque année à « L'Ecurie », lors de la période estivale, étaient parti-

culièrement riches en illustrations et excessivement bien documentées. Nous faire connaître nos racines était un devoir pour ce passionné, il y consacrait le plus clair de son temps. Sa contribution à l'ouvrage « Au Fil de Jouy », qui relate l'histoire de notre commune, a été d'une importance capitale, il recherchait le détail qui rend cet ouvrage si exceptionnel.

Jean-Claude Ameline n'aimait pas les honneurs, mais nous tenions à saluer sa mémoire dans ce numéro de « A l'Eure de Jouy ». Mémoire, mot qui justement avait dans son vocabulaire un sens bien particulier.

P.M.



# Calendrier des fêtes

## JANVIER

Samedi	7	Athlétisme - Assemblée générale
Jeudi	12	Cap 60
Samedi	21	Football - AG - Moulin de Lambouray
Dimanche	29	APE - Fête du Jeu - Galette

## FEVRIER

Samedi	4	Théâtre - Assemblée générale
Dimanche	5	Théâtre - Récompense enfants
Jeudi	16	Cap 60

## MARS

Vendredi	10	Musée - Assemblée générale à L'Ecurie
Samedi	11	Concert - Moulin de Lambouray Jazz de Mars - Rémi Toulon Trio
Jeudi	16	Cap 60
Samedi	25	APE - Loto
Dimanche	26	APE - Loto
Jeudi	30	Théâtre - Répétition
Vendredi	31	Théâtre - Répétition générale

## AVRIL

Samedi	1 <sup>er</sup>	Théâtre - 1 <sup>re</sup> représentation
Vendredi	7	Théâtre - 2 <sup>e</sup> représentation
Samedi	8	Théâtre - 3 <sup>e</sup> représentation
Jeudi	13	Cap 60
Semaine foot du 17 au 21 avril 2017		
Dimanche	23	Elections présidentielles APE - Cross aux Oeufs au stade
Samedi	29	Comité des fêtes - Bric-à-brac
Dimanche	30	Comité des fêtes - Bric-à-brac

## MAI

Dimanche	7	Elections présidentielles
Dimanche	14	Musique - Concert élèves Comité des Fêtes - Ranfonnée
Jeudi	18	Cap 60

## JUIN

Dimanche	11	Elections législatives
Jeudi	15	Cap 60
Dimanche	18	Elections législatives
Vendredi	23	Bagminton - Assemblée générale
Samedi	24	Comité des Fêtes - Fête de la Musique
Mardi	27	Ecole - Théâtre

## JUILLET

Samedi	1 <sup>er</sup>	Kermesse Ecole - APE
--------	-----------------	----------------------

Jeudi	6	Cap 60
Jeudi	13	Comité des Fêtes - Retraite aux flambeaux
Vendredi	14	Fête nationale - Repas champêtre

## SEPTEMBRE

Samedi	2	Forum Associations - Stade
Vendredi	8	Réunion Ecole/TAP/APE
Samedi	9	Forum des Associations - Stade
Jeudi	14	Cap 60
Vendredi	15	APE - Assemblée générale
Samedi	16	Journée du Patrimoine (L'Ecurie)
Dimanche	17	Journée du Patrimoine (L'Ecurie)

## OCTOBRE

Jeudi	5	Calendrier des fêtes
Samedi	14	Repas des aînés
Jeudi	19	Cap 60
Samedi	21	Théâtre - Spectacle Ados, salle des fêtes ou moulin
Mardi	31	APE - Halloween

## NOVEMBRE

Samedi	4	Comité des Fêtes - Soirée inter-associations
Dimanche	5	Comité des Fêtes - Soirée inter-associations
Dimanche	12	Théâtre- Décor de Noël
Jeudi	16	Cap 60 Comité des Fêtes - Beaujolais
Samedi	18	Loisirs Créatifs - Expo Musique - Concert soirée Cabaret Moulin de Lambouray
Dimanche	19	APE - Bourse aux jouets - Salle des fêtes Musique - Concert, goûter des élèves Moulin de Lambouray
Dimanche	26	Théâtre - Décor de Noël

## DECEMBRE

Vendredi	1 <sup>er</sup>	Théâtre - Répétition
Samedi	2	Pompiers, Sainte-Barbe - Saint-Prest
Dimanche	3	Théâtre - Décor de Noël
Vendredi	8	Théâtre - Répétition générale Athlétisme - Réunion élargie au Moulin
Samedi	9	Cap 60 - Repas fin d'année
Dimanche	10	Théâtre - Décor de Noël
Mercredi	13	Théâtre de Noël - Répétition
Vendredi	15	Théâtre de Noël - Répétition générale
Samedi	16	Spectacle de Noël des enfants
Dimanche	17	Spectacle de Noël des enfants
Dimanche	31	Comité des Fêtes - Réveillon

## Recensement

N'oubliez pas : votre enfant a 16 ans, il doit venir se faire recenser à la mairie du lieu d'habitation entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. L'absence ou l'irrégularité de recensement est sanctionnée par le fait de ne pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JCD), et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'Etat avant l'âge de 25 ans et de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.